

Témoignage...



Albert Lucas entretenait tout naturellement des relations professionnelles avec le secteur de la pêche.

Convaincu que l'efficacité de toute action nécessitait l'existence de structures regroupant tous les acteurs du milieu maritime, l'universitaire Albert Lucas engageait, avant 1970, des contacts avec le Comité local des pêches et le Syndicat des marins pêcheurs.

Les responsables professionnels ayant pleinement conscience des risques économiques de la monoculture en rade de Brest (ex. : la coquille St-Jacques en 1963) s'engageaient résolument dans la diversification des activités. C'est dans cet esprit qu'un vaste programme de développement de l'ostréiculture était mis en œuvre en rade de Brest (création de coopératives sous l'égide de l'UNICOB).

Albert Lucas participait activement à cette opération et son engagement personnel fut total contre l'implantation d'un appontement pétrolier en pleine zone ostréicole. Aux côtés et avec les professionnels de la mer, le scientifique, le biologiste Albert Lucas mit en évidence les risques énormes qu'un tel projet faisait encourir à une activité humaine intense (plus de 1 000 personnes tiraient leurs revenus de la pêche et de l'ostréiculture en rade de Brest, dès les années 1970). Face aux promoteurs de ce projet, Albert Lucas fit preuve d'une grande rigueur, d'un grand réalisme et d'une réelle solidarité avec les marins pêcheurs. Son apport dans cette lutte, pour la défense de l'environnement a été déterminant.

Ce dévouement pour sauver la rade de Brest avec les marins pêcheurs a créé des liens entre les responsables professionnels et ce chef de laboratoire qui a su s'impliquer pour défendre les intérêts d'une profession avec laquelle il était en symbiose. Et c'est tout naturellement que les

mêmes hommes se sont retrouvés en 1975 pour réfléchir au maintien et au développement de l'activité de pêche et d'élevage dans ce site qu'il définissait lui-même ainsi : *«La rade de Brest est un milieu naturel exceptionnel en Europe, par la richesse de ses eaux, l'abondance de ses peuplements vivants et la variété de ses espèces. Mais elle demeure fragile».*

C'est donc à cette époque qu'Albert Lucas, dans le cadre du programme ECOTRON, s'impliquait directement avec son laboratoire dans le développement de l'aquaculture marine en rade de Brest. Il fallait, en accord avec le Comité local des pêches maritimes, sur la base d'expériences scientifiques au Tinduff, définir les bases d'une production aquacole devant conforter une production halieutique stagnante. C'était aussi l'espoir pour la collectivité des marins pêcheurs, d'une mutation et d'une reconversion dans la conchyliculture.

Chaque semaine, Albert Lucas, désireux de bien comprendre sur le terrain les difficultés de l'élevage, s'investissait physiquement dans le labo de terrain «Félix Le Dantec» qui, quelques années plus tard, devenait l'écloserie du Tinduff. C'est sur la palourde japonaise et notamment le préélevage de cette espèce que portait son effort et celui de toute une équipe qu'il avait su motiver. Les résultats obtenus au Tinduff ont alors permis, dans les années qui ont suivi, de connaître un véritable développement économique pour cette espèce dans le secteur des Abers.

Le souvenir d'Albert Lucas est présent au Tinduff, tant auprès de ceux qui, sur le terrain, ont travaillé à ses côtés, qu'auprès de ceux qui, chaque jour, vivent des produits de cette rade qu'il faut inlassablement défendre, comme il a su le faire.

Henri DIDOU et **Jean Pierre CARVAL** du Comité local des pêches maritimes et des élevages marins du Nord Finistère.